

## DIPLÔME DE 4<sup>e</sup>



RITE ÉCOSSAIS ANCIEN ET ACCEPTÉ

# SUPRÊME CONSEIL UNI

*Sous la Voûte Céleste et le point Zénith correspondant à 43° 23' 30" de latitude Nord et à 6° 20' 27" de longitude Est au grand méridien de Paris, à La villa Voltaire, 83340 LE CANNET DES MAURES.*

A Nos Souverains Grands Inspecteurs Généraux, Sublimes Princes du Royal Secret, Grands Inspecteurs Inquisiteurs Commandeurs, Grands Elus Chevaliers Kadosch, Souverains Princes Chevaliers Rose-Croix, Sublimes Maçons, Maîtres Secrets .A tous les Francs-Maçons du Rite Ecossais ancien et accepté répandus sur la surface du globe.

### FAISONS SAVOIR:

*Nous, Très Puissant Souverain Grand Commandeur, assisté du Puissant Souverain Lieutenant Grand Commandeur et des Souverains Grands Inspecteurs Généraux du 33<sup>e</sup> et dernier degré du Rite Ecossais ancien et accepté composant le Suprême Conseil Uni ,*

*Chefs, Protecteurs et Vrais Conservateurs de l'Ordre*

*AVONS ÉLEVÉ, au 4<sup>e</sup> degré de notre rite,*

**Maître Secret**

Notre Très Cher Frère: **Rémi GERARDO N° FDG 095**

Inscrit au contrôle de la loge de perfection N° **LP3** à l'Orient: **de LYON**

Sous le titre distinctif: **AUDERE UT VINCERE**

*Voulant que ce Frère jouisse des avantages, droits, prérogatives et honneurs attachés à ce degré qu'il en exerce les attributions en conformité des Constitutions, Règlements généraux et particuliers de notre Ordre et qu'il soit partout reconnu en cette qualité.*

*Lui avons délivré ce diplôme certifié, signé, scellé et timbré des Sceaux de notre Suprême Conseil, constatant le degré qui lui est conféré et son inscription au contrôle particulier de notre 4<sup>e</sup>me degré sous le N° **077** .Mandons et ordonnons à tous les Maçons réguliers, à tous les Ateliers de notre Juridiction, invitons tous autres Maçons ou Corps maçonniques réguliers de tous degrés, au nom de cette réciprocité de devoirs, d'amitié et de bienveillance qui, nous lie et nous uni, à le reconnaître aux degré et titre énoncés et à remplir envers lui tous les devoirs prescrits par les lois de l'Ordre.*

Fait et donné en Tenue du Suprême Conseil, le: **15 MAI 2017**

Certifié, signé, contresigné, scellé et timbré des Sceaux et Timbres du Suprême Conseil Uni par nous, Souverain Grand Inspecteur Général, Garde des Sceaux du Rite

LE TRES PUISSANT SOUVERAIN GRAND COMMANDEUR



André SAGNARD



LE PUISSANT LIEUTENANT GRAND COMMANDEUR



Gilbert BONNEFOY